

François, Le 24 Septembre 2021

Madame La Principale

A

Mesdames, Messieurs les parents

Dans le cadre **du dispositif « devoirs faits »**, le collège propose à tous les élèves qui le souhaitent, avec l'accord préalable des parents, des heures d'aide pour la réalisation du travail personnel. **Les élèves peuvent être proposés par les équipes éducatives, mais le dispositif repose essentiellement sur le volontariat et la participation active des élèves.** Ce dispositif gratuit, assuré par les enseignants, les Assistants d'Education et des intervenants extérieurs sera mis en place à partir du **Lundi 04 Octobre 2021**

(*) La prise en charge s'effectuera sur temps scolaire à partir des plages horaires libres des classes (Voir EDT définitifs)

Les familles voudront bien retourner le coupon ci-joint dûment renseigné en vie scolaire. Les élèves inscrits s'engagent à suivre le dispositif sur l'année scolaire. **Vous avez toutefois la possibilité d'arrêter l'aide aux devoirs pour votre enfant en formulant une demande écrite au chef d'établissement. L'arrêt du dispositif ne sera effectif qu'à la fin du trimestre pendant lequel la demande est formulée**



Mme / Mr Nom : Prénom : Représentant(e) légal(e) de l'enfant

Nom : Prénom : Classe :

☐ Accepte que mon enfant participe au dispositif « Devoirs faits »:

☐ N'accepte pas que mon enfant participe à ce dispositif.

Date et Signature du responsable légal :